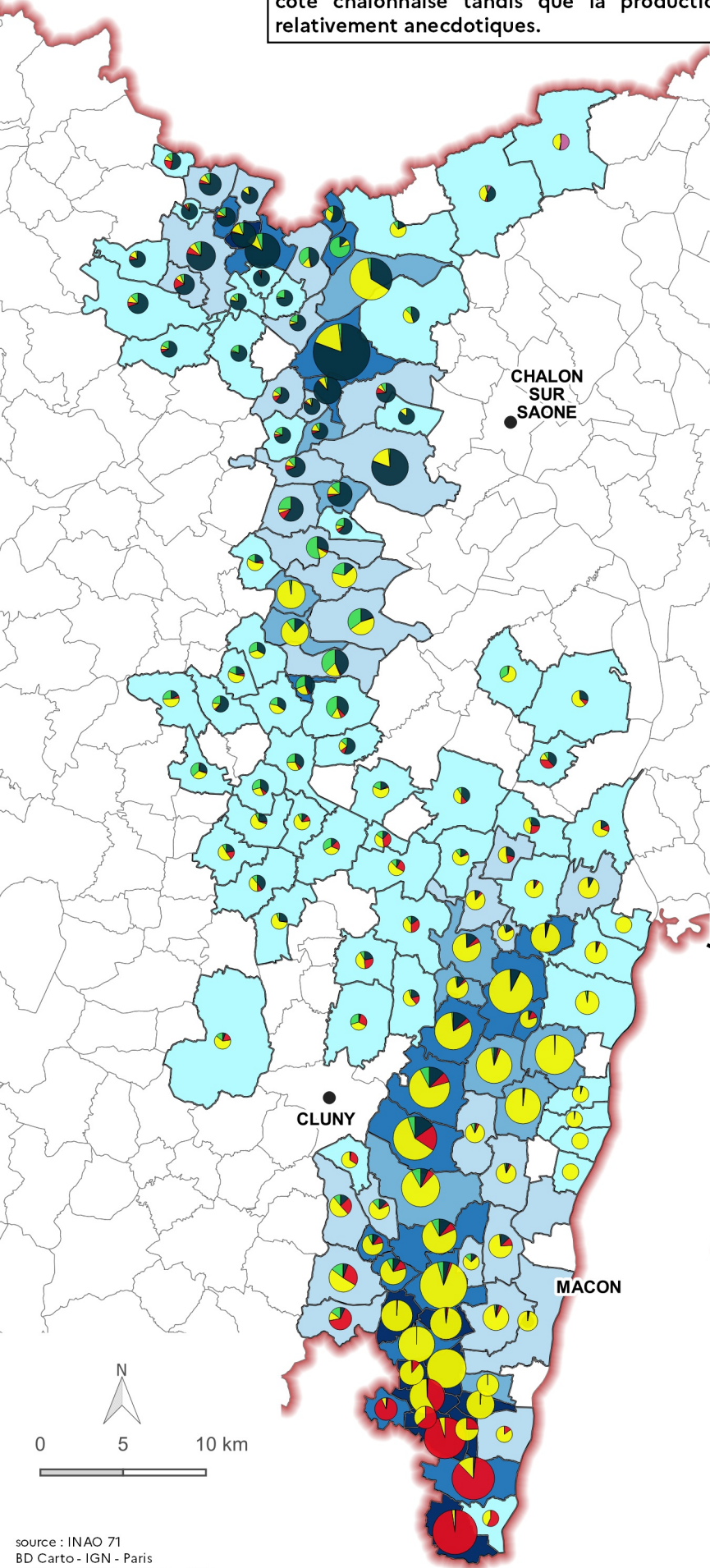


Département de Saône-et-Loire

Surfaces en vignes et répartition des cépages par commune en 2019

En Saône-et-Loire, le cépage majoritaire est le chardonnay, que l'on trouve essentiellement dans le Mâconnais. Le pinot noir se trouve principalement en côte chalonnaise tandis que la production de gamay et l'aligoté sont relativement anecdotiques.



type de cépages

- aligoté
- chardonnay
- gamay
- pinot noir
- autres cépages

surface totale en vigne

- 100 hectares
- 500 hectares

part de surface en vigne au regard des surfaces agricole déclarées à la PAC

- inférieure à 13 % (62 communes)
- 13 à 31 % (31 communes)
- 31 à 50 % (12 communes)
- 50 à 75 % (20 communes)
- supérieure à 75 % (11 communes)

Seules figurent les communes comportant au minimum 5 hectares de vignes plantées au sein de la surface agricole utile (SAU) totale des communes.

